

**Maitre de l'ouvrage**

GoldenPass Services  
Chemin de fer MOB  
Avenue de la Gare 22  
1820 Montreux

**Architectes**

Mollet-Barmada Architectes  
Claire Mollet, arch. EPFL-SIA  
Avenue de Corsier 6  
1800 Vevey

Collaboratrice :  
Maya Völlmin

**Gestion de la construction et direction des travaux**

Regtec SA  
Chemin de la Fourmi 24  
1010 Lausanne

Collaborateur:  
Alby Aymon

**Ingénieur civil**

Daniel Willi SA  
Grand-Rue 90  
1820 Montreux

**Bureaux techniques**

Chauffage/ventilation/sanitaire:  
Giovanna H. SA  
Rue du Lac 124  
1815 Clarens

**Electricité:**

Rothen André SA  
Rue de la Gare 19  
1820 Montreux

**Informatique:**

Connectis  
Avenue des Alpes 70  
1820 Montreux

**Eclairage sur mesure:**

Luce'ns Concept  
Augusto Mastrostefano  
1552 Lucens

**Géotechnique:**

Karakas & Français SA  
Avenue des Boveresses 44  
1010 Lausanne

**Architecte d'intérieur**

Mollet-Barmada Architectes  
Claire Mollet, arch. EPFL-SIA  
Avenue de Corsier 6  
1800 Vevey

**Géomètre**

B+C Ingénieurs SA  
Avenue du Casino 45  
1820 Montreux

**Coordonnées**

Avenue de la Gare 22  
1820 Montreux

**Conception**

Concours : septembre 1999

Réalisation 2000-2001

**Photos**

*Contraste fort, volontairement mis en évidence et technicité unique contribuent à faire de l'ensemble une réalisation homogène dans sa disparité.*

**HISTORIQUE / SITUATION****Réaffectation d'un hôtel de la "Belle-Epoque".**

Le Maitre de l'ouvrage regroupe, sous le nom de Golden Pass Services, plusieurs compagnies de chemin de fer régionales. Propriétaire d'un vieil hôtel, le "Terminus" situé à l'amont de la gare de Montreux, il a pris l'option d'en abandonner l'exploitation, devenue peu rentable, pour le transformer et y installer l'ensemble de ses services administratifs.

A cet effet, un concours d'architectes a été organisé en précisant les intentions principales qui consistaient à conserver le bâtiment voisin datant de 1908, à démolir les deux annexes de 1947, et à projeter une extension moderne, compatible esthétiquement et fonctionnellement avec l'ancien bâtiment entièrement rénové et réaménagé.

**PROGRAMME**

**Configuration adaptée en fonction des réalités du lieu.** D'un volume de 13'710 m3 SIA, le programme prévoyait pour l'essentiel des bureaux - individuels et



paysagers - plus divers locaux de service et de réunions. Deux étages étaient quant à eux destinés à la location. Par la suite, après renoncement d'exploiter le buffet de la gare, mal situé et de conception vétuste, des demandes complémentaires ont été formulées: elles concernaient l'établissement d'une liaison, au niveau du sous-sol, avec le passage sous-voies donnant accès aux quais. Ce volume abrite ainsi les services à la clientèle et la vente de billets, en plus d'un buffet express remplaçant avantageusement l'ancien.

**PROJET**

**Affirmation des caractères propres à chaque entité.** La force du projet réalisé s'affirme par la juxtaposition de deux typologies architecturales très différentes et pourtant complémentaires, l'ancienne permettant à la nouvelle de se mettre en valeur et réciproquement.

Bâtiment traditionnel du début du XXe siècle, l'immeuble "Villard", ex-hôtel Terminus, reflète exactement les concepts constructifs de son époque. Aujourd'hui, son extrémité aval se trouve complétée par un volume d'extension très moderne, comme jaillissant de terre et rappelant à qui veut le voir ainsi, par son élancement et le



rythme d'écartement des meneaux, des rails de chemin de fer. Les options choisies pour répondre au programme permettent de concilier des objectifs divers, compte tenu des nombreuses affectations incluses dans un volume commun. Elles favorisent de plus les effets intérieurs et extérieurs, ainsi que l'apport de lumière naturelle, combinée avec l'harmonie des couleurs et des matériaux.

La mise en oeuvre d'un tel projet sur le site choisi, représente une performance technique non négligeable lorsque l'on apprécie les nombreuses contraintes - d'espace, de temps et de configuration locale - auxquelles ont dû se mesurer les concepteurs.

Les principales difficultés qu'il convient de citer sont liées à l'exiguïté de la zone de chantier, à la limitation des surcharges autorisées sur la terrasse qui recouvre les voies du chemin de fer des Rochers-de-Naye, ainsi qu'à la création de l'accès aux niveaux inférieurs, sans interruption du trafic ferroviaire et piétons.

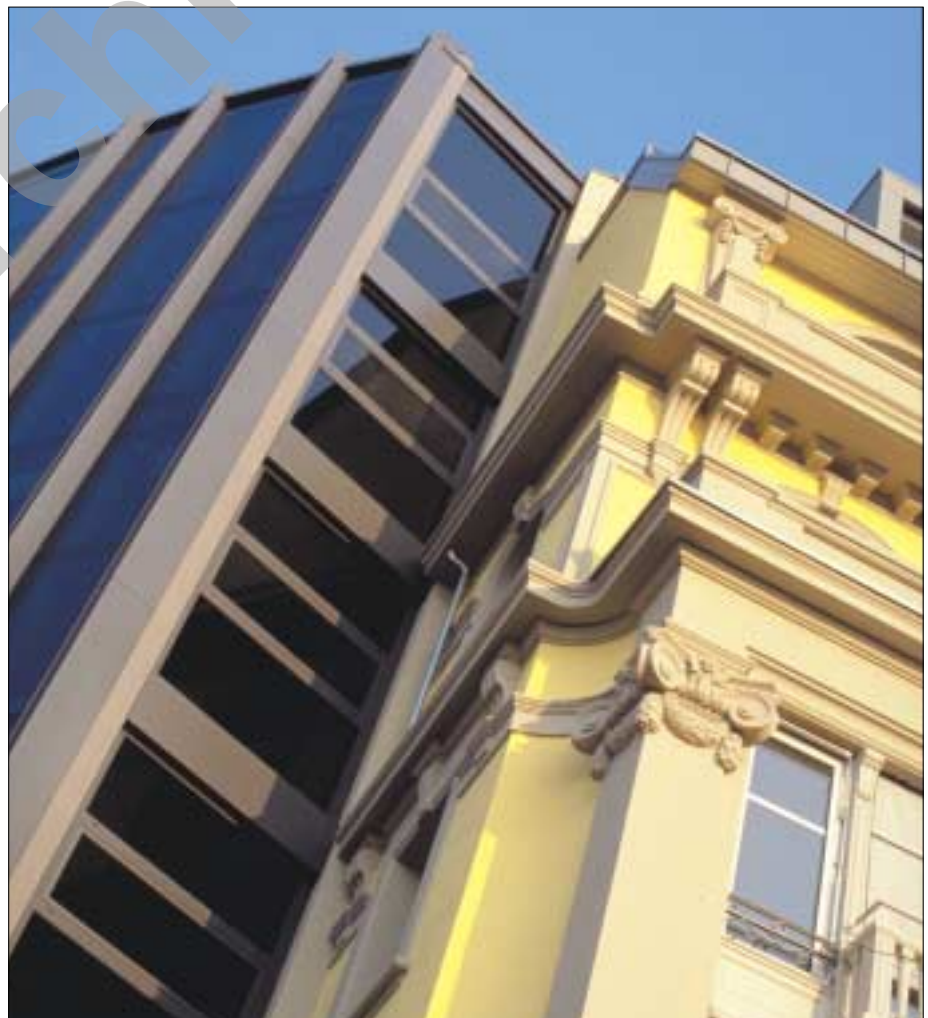
Une telle réalisation exige également de nombreuses précautions d'ordre technique, qu'il s'agisse de gérer la complexité constructive des ouvrages de chemin de fer, des dispositions permettant d'éviter la diffusion de courants vagabonds ou des problèmes spécifiques que pose l'excavation en rocher sur plus de 10 m de haut avec reprise en sous-oeuvre des façades existantes, notamment côté ouest où le bâtiment supporte la terrasse qui couvre les voies.

Les façades élancées en verre trouvent leur origine trois niveaux plus bas que le bâtiment existant et présentent une géométrie relativement compliquée, peu perceptible au regard du profane. Cette caractéristique, liée à leur dessin en courbe, a valu aux éléments de verre et métal qui composent la partie neuve de la construction, d'être conçus par pièces uniques, ayant chacune sa géométrie propre.

Pour la partie existante, une rénovation complète a été entreprise, de façon à redonner et même à accentuer le caractère original de l'édifice.

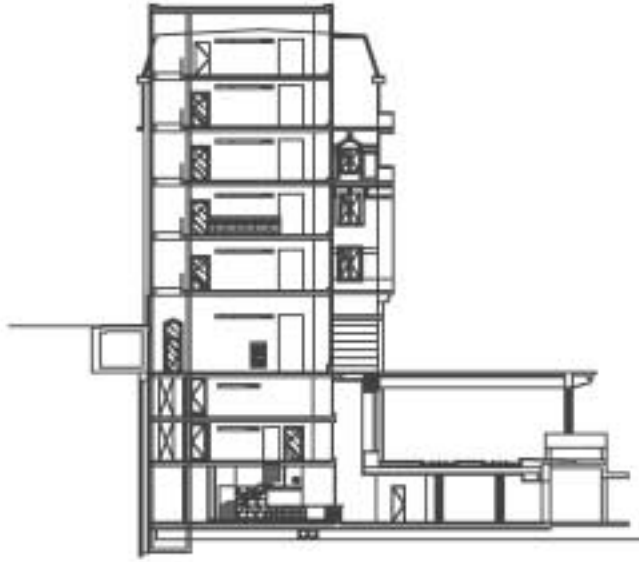
L'ensemble forme un tout homogène, cohérent et fonctionnel, grâce aux équipements choisis à la pointe des techniques, notamment dans les domaines de l'informatique et des luminaires à fibre optique, par exemple.

Les aménagements extérieurs comprennent la terrasse existante qui fait office d'entrée principale du bâtiment, de même que des places de parcage, des zones vitrées permettant l'apport d'éclairage zénithal dans les niveaux inférieurs, des nouvelles voies et un nouveau quai.

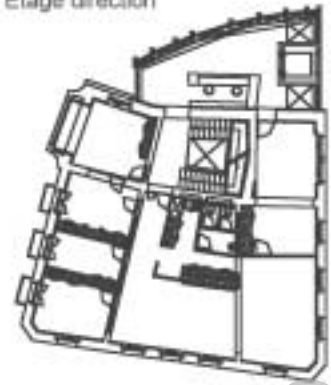




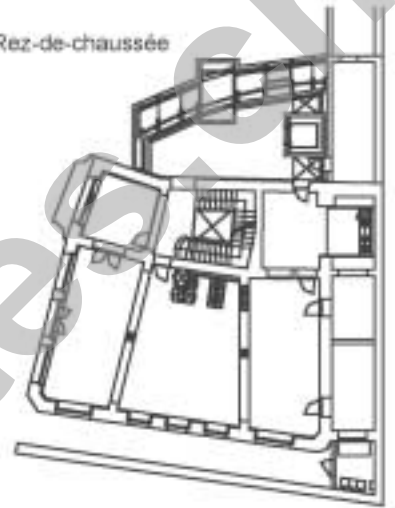
Coupe longitudinale



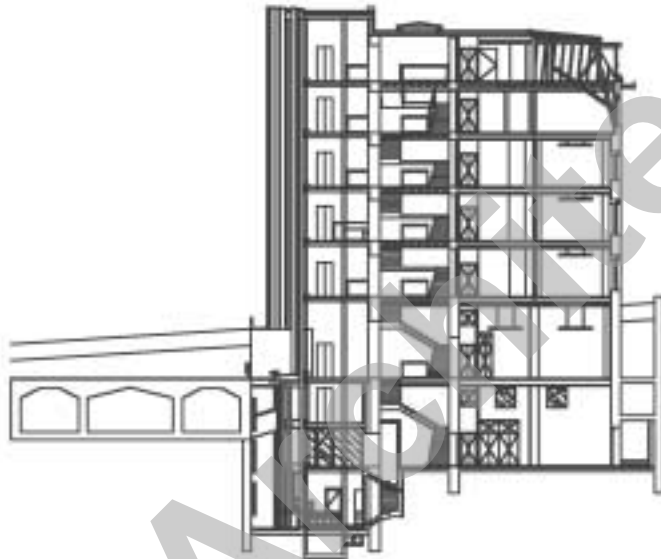
Plan Niv. +2 / Etage direction



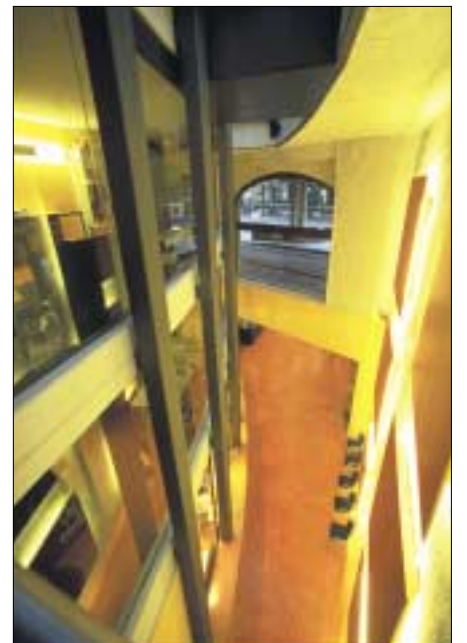
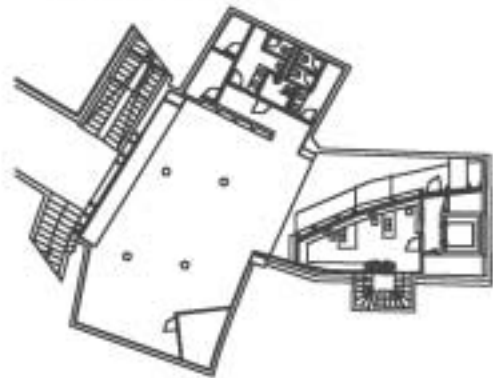
Plan Niv. 0 / Rez-de-chaussée



Coupe transversale



Plan Niv. -3 / Sous-Voies





### Caractéristiques générales

Surface du terrain :	1'025 m <sup>2</sup>
Surface brute de planchers :	2'469 m <sup>2</sup>
Emprise au rez :	535 m <sup>2</sup>
Volume SIA :	13'710 m <sup>3</sup>
Coût total :	7'200'000.-
Coût au m <sup>3</sup> SIA (CFC 2):	485.-
Nombre de niveaux :	9
Nombre de niveaux souterrains:	3



Seoo

## ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Echafaudages

**KERN CONRAD SA**  
Ch. des Champs-Courbes 12  
1024 Ecublens

Maçonnerie - Béton armé

**FRUTIGER SA**  
Chemin du Publoz 5  
1073 Savigny

Maçonnerie - Pierre naturelle

**ROCHAT & RENAUD SA**  
Rue du Port 29  
1815 Clarens-Montreux

Charpente-bois

**AXE CHARPENTE**  
Rte du Grammont  
1844 Villeneuve

Paratonnerres

**ALPHA PARATONNERRES**  
Av. du 14-Avril 11  
1020 Renens

Fosse PVC

**ECOPLAST**  
1029 Villars-Ste-Croix

Façades,  
Ouvrages métalliques

**IPAN SA - GUARNACCIA**  
Sous-le-Grand-Pré  
1860 Aigle

Ferblanterie-Couverture

**PAILLEX**  
Corsaz 1 - 1820 Montreux

Etanchéité

**MK Etanchéité SA**  
Rue des Moulins 25  
1400 Yverdon-les-Bains

Electricité

**ROTHEN André SA**  
Rue de la Gare 19  
1820 Montreux

Luminaires standards

**BDK SA**  
Rte du Lac  
1544 Gletterens

Luminaires concepts

**LUCE\*NS CONCEPT**  
1522 Lucens

Informatique

**CONNECTIS**  
Av. des Alpes 70  
1820 Montreux

Chapes Euboolith

**WEISS+APPETITO**  
Rue du Midi 17  
1020 Renens

Moquette et parquet

**TISCH-RAYMOND SA**  
Rue Maupas 23 ter  
1010 Lausanne

Plâtrerie - Peinture

**JACCOUD SA**  
Rte des Châtaigners  
1816 Chailly-Montreux

Peinture

**Vernis CLAESSENS SA**  
Rue du Silo 6  
1020 Renens

Menuiserie

**BOLLSCHWEILER**  
Rte de Villars - 1867 Ollon

Portes en bois

**STAR CITY SA**  
Rte de la Chocolatière 5  
1026 Echandens

Planchers techniques

**MONTAGE & MAINTENANCE**  
Ch. de Verney  
1024 Ecublens

Panneaux acoustiques

**ACOUSTIX Sarl**  
Rte de St-Cergue 48 B  
1260 Nyon

Nettoyages

**SEREG SA**  
Rte de Préverenges 4  
1026 Denges